



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 14063:2020

Management environnemental - Communication environnementale - Lignes directrices et exemples (ISO 14063:2020)

Environmental management -
Environmental communication -
Guidelines and examples (ISO
14063:2020)

Umweltmanagement -
Umweltkommunikation - Leitlinien und
Beispiele (ISO 14063:2020)

04/2020



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 14063:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 14063:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 14063:2020

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 14063

Avril 2020

ICS 13.020.10

Remplace l' EN ISO 14063:2010

Version Française

**Management environnemental - Communication
environnementale - Lignes directrices et exemples (ISO
14063:2020)**

Environmental management - Environmental
communication - Guidelines and examples (ISO
14063:2020)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 16 avril 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 14063:2020) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 207 « Management environnemental » en collaboration avec le Comité Technique CEN/SS S26 « Management environnemental » dont le secrétariat est tenu par CCMC.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2020.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 14063:2010.

Ce document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 14063:2020 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 14063:2020 sans aucune modification.

Management environnemental — Communication environnementale — Lignes directrices et exemples

*Environmental management — Environmental communication —
Guidelines and examples*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes de la communication environnementale	2
4.1 Généralités	2
4.2 Principes	3
4.2.1 Transparence	3
4.2.2 Pertinence	3
4.2.3 Crédibilité	3
4.2.4 Clarté	3
4.2.5 Régionalité	3
5 Politique de communication environnementale	3
5.1 Engagement de la direction	3
5.2 Élaboration de la politique	4
6 Stratégie de communication environnementale	4
6.1 Considérations générales	4
6.2 Intégration de la communication environnementale dans le processus général de communication de l'organisme	5
6.3 Efficacité des ressources	6
6.4 Définition des objectifs de communication environnementale	7
6.5 Identification des parties intéressées	7
7 Activités de communication environnementale	8
7.1 Planification d'une activité de communication environnementale	8
7.1.1 Généralités	8
7.1.2 Analyse de situation	9
7.1.3 Définition des objectifs de communication environnementale	10
7.1.4 Identification des groupes cibles	11
7.1.5 Définition du champ géographique	12
7.1.6 Identification des informations environnementales	12
7.2 Sélection du contenu, des méthodes et des outils de communication environnementale	14
7.2.1 Généralités	14
7.2.2 Définition des responsabilités et des implications (internes et externes)	23
7.2.3 Suivi de données de la part des parties intéressées	23
7.2.4 Planification des activités de communication environnementale en cas de crises ou de situations d'urgence environnementales	23
7.2.5 Élaboration d'un plan de communication	25
7.3 Exécution d'une activité de communication environnementale	26
7.3.1 Recueil et évaluation des données	26
7.3.2 Réalisation d'activités de communication environnementale	26
7.3.3 Enregistrement et réponse au retour d'information	27
7.4 Évaluation de la communication environnementale	28
7.5 Réalisation d'une revue de direction et planification des modifications	29
Annexe A (informative) Communication environnementale dans la famille de normes ISO 14000	30
Bibliographie	33